



*L'Edito Par
Gérard Baumel*



La communauté de communes s'élargit

Cereste fera parti en janvier 2014 d'une communauté de communes élargie : la communauté du Pays d'Apt-Pont Julien. Une unité territoriale dont la cohérence et la pertinence, axées sur l'authenticité d'un terroir spécifique, visent au renforcement du tourisme et au développement économique. A la pointe nord-est de ce territoire, Cereste a une carte à jouer dans ce projet. Son rôle doit rester original et si le village profite de la mutualisation des moyens et d'équipements nouveaux il devra apporter à la nouvelle communauté tout ce qui fait sa différence.

25 communes composeront la nouvelle communauté...

La communauté de communes du Pont Julien dont le siège est à Roussillon a été créée en octobre 1992 entre les communes de Bonnieux, Goult et Roussillon. En 2006 elle est rejointe par Lacoste, Lioux, Menerbes, Murs et Saint Pantaléon. Elle compte près de 6500 habitants et son territoire couvre une surface de 216km². Son président en est Didier Perello, Maire de Goult. Outre les compétences obligatoires qui sont les mêmes pour toutes les communautés de communes (aménagement de l'espace et activités économiques) la CCPJ a axé sa politique sur le logement, le cadre de vie, l'enfance, la jeunesse, la voirie, la valorisation des déchets et le contrôle de l'assainissement. La communauté du Pays d'Apt qui nous est plus familière puisque nous l'avons rejointe en janvier 2010, compte 15 communes, Apt, Auribeau, Caseneuve, Castellet, Cereste, Gargas, Gignac, Lagarde d'Apt, Rustrel, Saïgon,

Saint-Martin de Castillon, Saint-Saturnin d'Apt, Sivergues, Viens et Villars. Créée en décembre 1992 son territoire s'étend sur 393km² pour un nombre d'habitants qui frôle les 25000. Deux communes isolées Joucas (326 h) et Buoux (116 h) ont été rattachées à la nouvelle communauté par décision préfectorale. Le siège restera à Apt à la maison de la Boucheyronne. De nouvelles compétences en matière de voirie de jeunesse, de santé, d'équipements culturels, de politique sociale vont peu à peu devenir effectives et établir un lien entre toutes ces communes.

... et formeront une identité touristique forte

Mais l'identité de ce territoire quand on y regarde de plus près est l'extraordinaire potentiel touristique. A cet égard l'arrivée du Pont Julien renforce encore davantage l'attrait qu'exerce ce coin de France. Cereste a tout à y gagner sans oublier, bien sûr, de mettre en valeur son image de village de Haute-Provence, encore à découvrir.

La communauté de communes du pays d'Apt va bientôt s'élargir et fusionner avec la communauté de communes voisine du Pont Julien. C'est une décision préfectorale prise dans le cadre de la politique gouvernementale d'achèvement de la carte intercommunale qui doit être effective en 2014. Nous n'avons donc qu'à approuver cette fusion. Cela a été effectué en conseil municipal le 3 mai dernier. Les communes ont eu toutefois à se prononcer sur le volume et la nature des compétences transférées. Cela a fait l'objet de nombreuses réunions de travail où peu à peu a émergé une cohérence de territoire et de vues. Certains peuvent regretter la "marche forcée" vers ces regroupements, les déplorer même. Il ne m'appartient pas d'aller contre des décisions de l'Etat. Il en est de même pour la réforme scolaire qui quoique très largement contestée par des élus de tous bords, devra être mise en place. Tout cela nous oblige à anticiper et à couvrir les dépenses que l'Etat transfère aux communes. Une immense charge de travail attend les élus en cette période de mutation. Il faudra que l'inventivité, l'ingéniosité et un investissement total au service de la commune pallient parfois au manque de moyens. Nous saurons en être capables. C'est tout le sens de mon engagement.

SOMMAIRE

Page 2 : agenda, info municipales
Page 3 : vie du village
Page 4 : Cereste terre
de randonnées

Agenda

Cinéma à la salle des fêtes
11/05 à 20h30 LES AMANTS
PASSAGERS, Film espagnol durée
1h30, de Pedro Almodovar.

25/05 à 20h30 QUARTET, Film
britannique de Dustin Hoffman.

8/06 à 20h30 LA CAGE DOREE,
Film Franco-Portugais durée 1h30
de Ruben Alves.

Football

Stade de Reillanne à 15 heures.
12/05 FCCR-1/Saint André les Alpes
19/05 FCCR-2/Dauphin

Art de Mai

Expo de peintures et créations
graphiques "Regards différents" du
18 au 26 mai à la salle des fêtes avec
les artistes de l'association Cereste et
ses Arts. Vernissage le 18 mai à 18h.
Ouvert tous les jours de 14h30 à 19h.
Ateliers de créations graphiques et
d'Arts plastique animés par des
intervenants.



Fruit d'un travail de toute une
année sur le monde du cinéma, les
élèves ont réalisé des films de A à Z
qui seront projetés vendredi 7
juin à partir de 19h. L'école sera
aux couleurs du festival de Cannes,
un président d'honneur animera
cette cérémonie et un jury récom-
pense les meilleurs acteurs,
réalisateurs, espoirs... en leur
décernant des "Claps d'Or" ! Les
lieux seront ouverts au public.

Conférences et restauration
avec boissons, gaufres, crêpes,
pop-corn, sandwichs, et peut-être
même des glaces.

Info Municipales...

Extraits du compte rendu du conseil municipal du 9 avril 2013

(l'intégralité est consultable en mairie
et sur www.cereste.fr)

Vote des taux communaux

Le conseil municipal décide de fixer les
taux des impôts directs locaux à percevoir
au titre de l'année 2013 à :

- Taxe d'habitation : 16,91 %
- Taxe foncière bâti : 38,61 %
- Taxe foncière non bâti : 29,13 %

Vote des budgets primitifs

Budget général de la commune :

- Section de fonctionnement : 2 075 798,72 €
 - Section d'investissement : 685 301,44 €
- Budget patrimoine classé :

- Section de fonctionnement : 6 903,29 €
- Section d'investissement : 13 849,70 €

Budget ancienne gendarmerie :

- Section de fonctionnement : 267 613,54 €
- Section d'investissement : 232 231,00 €

Cession de la parcelle F1413 à la société SAIRENOR

Le Maire rappelle la délibération en date
du 11 avril 2012 relative au projet de
création d'une résidence Séniors, quartier
les Aires à Cereste. Une proposition avait
été faite par la Société SAIRENOR dont
le siège est à Gap (05000), 24 Rue Jean
Eymar, de construire une résidence séniors
d'une emprise de 9076 m². Le Maire fait
part d'une nouvelle proposition de la
Société SAIRENOR relative à ce projet
d'acquisition. Le Conseil municipal,
approuve la promesse de vente au prix de
415 000,00 € sous condition d'acquisition
par un bailleur social de 10 logements
minimum soit 2 bâtiments.

Ouverture le 24 mai de la surface de Vente Super U à l'espace d'activités du moulin.

Remerciements

La famille Mazuel, ses alliés, ses
proches, tiennent à remercier très
chaleureusement tous ceux qui, de
près ou de loin, leur ont manifesté
leur amitié et leur sympathie à
l'occasion du décès de Monsieur
Lucien Mazuel.

Avenant n°1 au P.A.S (programme d'aménagement solidaire)

1/ Annulation du programme Acquisition
foncière pour la Véloroute pour un
montant de subventions de 6 000 € et
annulation de la réhabilitation de 2
logements dans l'ancienne mairie pour
un montant de subventions de 30 000 €.

2/ Modification de calendrier sur les
travaux d'aménagement place de la
République, pour un montant de sub-
vention de 27 183 €, et modification de
calendrier sur la réhabilitation de 4
logements place de la République, pour
un montant de subvention de 60 000 €.

3/ Ajout : Opération de mise en accessi-
bilité des espaces autour de la Poste, pour
un montant de subvention de 8 000 €, et
réhabilitation d'un logement social
communal dans le bâtiment de la Poste pour
un montant de subvention de 15 000 €.

Approbation de l'arrêté inter
préfectoral n° 2012 361-001 portant
projet de périmètre de la fusion
de la communauté de communes
du pays d'Apt, de la communauté
de communes du Pont Julien et de
l'intégration des communes de
Buoux et Joucas.

Indemnités des élus

Les élus acceptent de réduire leurs
indemnités d'élus pour participer à l'effort
communal.

Ecole et Rythmes scolaires

Il a été décidé de provoquer plusieurs
réunions de concertation avec les ensei-
gnants et les parents d'élèves avant la mise
en place à la rentrée 2014 de nouveaux
horaires à l'école.

Avis à la population

Du 3 au 14 juin afin d'améliorer
les réseaux d'assainissement de la
commune, des tests à la fumée vont
être organisés dans le secteur du
village et de plusieurs lotissements.

En cas de fumées qui remonteraient
par le réseau d'assainissement ou
sur des toitures, inutile de prévenir
les pompiers.

Il est rappelé que les eaux pluviales
ne doivent en aucun cas être raccordées
au réseau d'assainissement.

Renseignements municipaux

Hôtel de Ville : 04.92.79.00.15 / mairie@cereste.fr
Office de tourisme : 04.92.79.09.84 / oti@cc-paysapt.fr
Médi@thèque : 04.92.79.06.95 / mediatheque@cereste.fr

La Gazette : Directeur de Publication : Gérard Baume
Dépôt légal à parution - Tirage 900 exp
Imprimé sur papier recyclable et bio-dégradable. - Ne pas jeter sur la voie publique
Impression : Imprimerie Mollet-Manosque - Imprim'Vert

Vie du village...

Mauvaise météo en Avril



La météo n'était pas au rendez de deux manifestations du printemps cerestain pourtant très attendues. Le carnaval tout d'abord, où il a fallu composer avec la pluie. Malgré cela il y a eu beaucoup de monde et d'ambiance. Le marché aux plantes lui aussi aurait connu une affluence importante si le soleil avait brillé. La petite bruine qui est tombée toute la journée n'a toutefois pas découragé les nombreux amateurs de jardin.

Si on chantait



Véronique Reveille a offert au public un beau spectacle de chant gratuit à la salle des fêtes le dimanche 7 avril. Les enfants ont chacun leur tour poussé la chansonnette avec des chorégraphies et des jeux de scène étudiées, qui ont conquis l'auditoire et les parents ravis. La vente de gâteaux et boissons effectuée à l'entracte était au profit de l'association de danse et de Gym EPGV. Une très belle initiative. Sono assurée par "Gouly".



A la glace !



Beaucoup de monde vendredi 26 avril pour l'inauguration de Scaramouche. De la musique avec la cornemuse d'Eric Montbell, de l'ambiance, de la gourmandise et un artisan glacier qui grimpe sur l'escalier pour dire son bonheur d'ouvrir son "glacier" à Cereste. C'est en effet une très bonne idée. Le salon intérieur est très joliment aménagé, la terrasse toute en couleur. Les glaces sont excellentes. Les parfums variés et innovants sont le fruit de la recherche de Gwendal qui fabrique ses glaces et sorbets à Cereste dans le nouvel espace artisanal du moulin. Ouvert tous les jours sauf les lundi et mardi.

Petits et grands travaux communaux



Un mois d'Avril bien actif et qui a occupé le personnel communal à des travaux de peinture. Réfection de la cantine et de la salle du périscolaire à l'école, devanture de l'ancien Office de tourisme qui avait bien besoin d'un coup de pinceau. Tous les panneaux, les bancs, les portes y sont aussi passés et on voit ici Cédric peindre les tables à pique-nique de la gare. Très attendus aussi les travaux de scellement des rampons du réseau eau pluviale sur la RD, que la société Eiffage a réalisé afin de limiter le "claquage" des plaques. Cette même société a procédé au goudronnage de la rampe d'accès à la caserne des pompiers.

Et un petit verre de rosé ?



Ca tente, surtout quand le temps se met au beau ! La cave de Régusse en tout cas en propose. Le commerce situé près de la Pharmacie a déménagé et M. GERVAIS a repris l'activité de sa fille qui attend un heureux événement. Les vacanciers et les touristes sont toujours au rendez-vous pour déguster les crûs proposés et les produits locaux. Un coin du village décidément très animé.

Page mag... Cereste terre de randonnées

Il y avait déjà à Cereste de nombreux pèlerins en route vers Compostelle et qui font étape au prieuré de Carluc. En février la Fédération Française de randonnée PACA a tenu pour la deuxième fois en 3 ans son Assemblée générale au Village de Vacances VTF le Grand Luberon, donnant de Cereste une image dynamique. Il y a eu aussi au début du printemps les membres d'une association de marcheurs italiens "il buon cammino" qui faisant étape à Cereste et y trouvant de bonnes structures d'accueil ont référencé le village sur le site de Cuneo... Si on y ajoute tous ceux, anonymes, qui transitent par chez nous à pied ou à vélo, rien ne manque pour que notre village devienne l'endroit incontournable où il fait bon poser son sac à dos. Voilà de quoi motiver les marcheurs de tous horizons pour créer une nouvelle association qui vient tout juste d'éclore à Cereste et fort opportunément nommée "Le nez au vent".

Le nez au vent



La marche est une activité salubre, un sport complet que l'on peut pratiquer à tous les âges de la vie selon son propre rythme et sans chercher la performance. Si on y ajoute le simple plaisir de la promenade, on ne s'étonne pas du nombre de cerestains qui se retrouvent pour marcher ensemble. Car cette activité reste avant tout conviviale. Un certain nombre de ces marcheurs, dont une partie issue du groupe du jeudi, ont choisi de former une association et d'organiser de "grandes ballades". Le nez au vent a donc vu le jour. Alain Martin avec son expérience dans le tourisme vert en est le président Yves Gillibert le vice-président, Raymond Blouin le secrétaire et Emmeline Sadon la trésorière. Cette association aura également en charge la gestion du gîte communal qui comme chacun sait abrite très souvent des marcheurs. Alors bonne route, nez au vent.

Sur la route Compostelle

Rencontre au gîte communal d'étape avec trois familles lyonnaises et un prêtre, qui vont ensemble sur la route de Compostelle. L'occasion pour eux, depuis 4 ans durant les vacances de pâques de partager, parents, enfants, ados des moments propices à l'épanouissement culturel et spirituel sur un itinéraire qui ne l'est pas moins. Ceux-ci sont chrétiens d'autres pèlerins ne le sont pas, l'essentiel réside dans les échanges et les rencontres. De beaux moments en famille aussi comme cette belle tablée au gîte de Cereste où veille, sage et chaleureuse, Emmeline Sadon qui en a la garde.

L'entretien des chemins



Pour cheminer facile, encore faut-il que les chemins soient entretenus. C'est le but que s'est fixé Loïc Mallegol en reprenant sous l'appellation pittoresque et provençale de "Journées des drailles" la journée nationale des chemins. Depuis 3 ans il essaie de motiver, en compagnie de ses collègues du conseil municipal, les cerestains à l'entretien de chemins parfois oubliés. Cette année le bilan est bon et la participation en hausse. La journée des drailles a permis la réouverture du chemin communal Céreste-Viens entre le Nid d'amour et les vestiges d'une ancienne passerelle permettant de traverser le Calavon. Autre aspect de l'opération, la récupération de déchets - une cuisinière, une douzaine de bouteille en verre, 1 bidon d'huile, 5 batteries et environ 150 l de détritus évacués en déchetterie. L'année prochaine, ils s'attaqueront au chemin des Blaques, un bel itinéraire bordé de murets en pierre qui permet de rejoindre la colline des Epinettes.

